

Port des barques - Expertise des zones de solidarité Xynthia

Sommaire

- [1 Éléments de contexte](#)
 - [1.1 Principales caractéristiques de la commune](#)
- [2 Description de l'évènement Xynthia](#)
 - [2.1 Les zones de solidarité](#)
- [3 Diagnostic](#)
 - [3.1 Aléa de référence](#)
 - [3.2 Situation actuelle](#)
 - [3.3 Protections envisageables](#)
- [4 Conclusion](#)

Éléments de contexte

Principales caractéristiques de la commune



caractéristiques communes port des barques

Port-des-Barques est une commune de 2000 habitants située en bordure de l'estuaire de la Charente coté sud. L'urbanisation de la commune a débuté sur le cordon dunaire parallèle au fleuve Charente, jusqu'aux limites du marais. Elle est constituée d'un cœur de village dense aux maisons de typologies architecturales et urbaines traditionnelles. Le long de la Charente, un ensemble d'ateliers ostréicoles s'est développé. En retrait du centre et de l'ensemble ostréicole vers le sud ouest, le tissu urbain est pavillonnaire. Au cours des 30 à 40 dernières années, l'urbanisation s'est étendue dans le marais originel, en zone basse.

La géomorphologie de Port-des-Barques présente un cordon dunaire parallèle à la côte estuarienne et à l'arrière des terrains à l'altitude plus basse (inférieure à 3,00 NGF à l'état naturel, lagune ou marais) communiquant avec l'estuaire par le chenal du Maréchat. La lecture topographique (MNT Lidar) fait apparaître, en arrière du village ancien, une cuvette partiellement urbanisée de forme allongée, orientée d'ouest en est. Les zones en bleu ont une altitude inférieure à 3,50 m NGF. Dans le passé, cette cuvette a été inondée à plusieurs reprises, notamment lors de la tempête de 1999.

Description de l'évènement Xynthia



caractéristiques de l'évènement port des barques

Le niveau de l'eau dans l'estuaire de la Charente est monté jusqu'à 4,40 NGF ce qui correspond sensiblement à l'altitude des traces relevées en bord de Charente aux endroits non exposés au clapot. Le front de Charente a été inondé par quelques décimètres d'eau et des écoulements se sont produits par les rues perpendiculaires. Toutefois, la plus grande partie de l'eau qui a envahi la cuvette est arrivée par l'est, à travers une zone ostréicole.

En arrière du bourg ancien, niveau de l'eau dans les quartiers urbanisés n'a guère dépassé 4,00 NGF : la cuvette n'a pas eu le temps de se remplir complètement avant que la marée redescende.

Cela a néanmoins conduit à des inondations de plus d'un mètre au dessus du terrain naturel. Les zones les plus impactées sont d'une part à l'ouest du talweg, dans l'axe des rues du Pied du Coteau, du 11 novembre, des Tamaris, et d'autre part à l'est, le quartier du Petit Poste.

Les constats réalisés ont conduit à mesurer des hauteurs d'eau oscillant suivant les parcelles entre 0,80 et 1,20 m, et c'est dans le lotissement des Tamaris et celui de la rue du Pied du Coteau qu'ont été relevées les hauteurs de submersion supérieures à 1m les plus nombreuses. La montée des eaux a été relativement progressive mais l'essorage très lent. Au reflux de la mer, les zones les plus basses ont connu un phénomène de rétention des eaux durant plusieurs jours.

Les zones de solidarité

Le village ancien, construit sur un mouvement du sol, est inondable (lors de la tempête du 27 décembre 1999, environ 200 maisons du bourg avaient déjà été inondées) en cas de hautes eaux exceptionnelles mais le danger n'est pas tel qu'il justifierait d'une délocalisation.

En revanche, les lotissements implantés dans une zone plus déprimée rue des Tamaris et rue du Pied du Coteau ont été inondés, localement par plus d'un mètre d'eau, lors de la tempête Martin en 1999 et à nouveau lors de Xynthia, ce qui constitue une situation dangereuse pour les résidents.

La zone de solidarité a été délimitée en accord avec la commune et complétée sur proposition du délégué à la solidarité. Elle concerne des logements relativement modestes dont les propriétaires auront ainsi la possibilité de se reloger hors d'eau. On y trouve 42 habitations dont 40 ont donné lieu à un accord de vente. La commune a esquissé un plan de mise en sécurité du site qui devrait permettre de maîtriser les écoulements mais laisserait aux terrains les plus déprimés, situés en zone de solidarité, une vocation de zone de rétention.

La délimitation des zones de solidarité ne soulève pas d'opposition locale. Quelques particuliers ont en outre demandé aux experts l'acquisition par l'Etat de leurs biens situés en dehors de ces zones. Il s'est avéré que la submersion de leur habitation avait été inférieure à un mètre.

Les parties de la commune qui sont inondables de façon récurrente ont été classées en 'zone « jaune » de prescription .



zones de solidarite port des barques



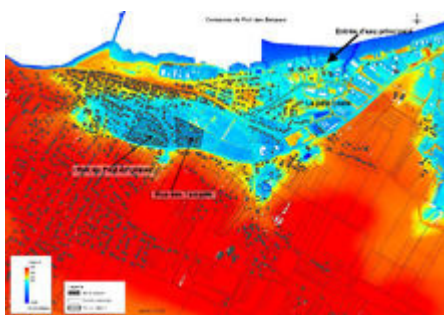
zones de solidarite2 port des barques

Diagnostic

Aléa de référence

En cas de renouvellement d'un événement de type Xynthia, nous retiendrons que la cote du plan d'eau peut atteindre 4,40 NGF. Le site étant situé à l'intérieur de l'estuaire de la Charente, on peut considérer qu'il n'est pas significativement exposé aux vagues autres que le clapot local. On fait en outre l'hypothèse que la concomitance d'une crue exceptionnelle de la Charente et d'une grande submersion marine est trop improbable pour être prise en compte. Dans ces conditions, la tempête Xynthia est représentative de l'évènement de référence.

Situation actuelle



situation actuelle port des barques

Suite aux dégâts occasionnés par la tempête de 1999, le dispositif de protection du bourg a été renforcé au milieu des années 2000. Il est constitué d'une première ligne de protection par renforcement de digues préexistantes et d'une seconde ligne conjuguant le rehaussement de rues en front de mer et la réalisation d'un muret.

Les ouvrages se sont globalement bien comportés lors de la tempête Xynthia et n'ont subi que peu de dommages. Les traces d'érosion en tête de digues témoignent du déferlement de vagues par dessus celles-ci. Quelques dégradations de faible ampleur ont été constatées mais

aucune brèche significative ne s'est ouverte ; par contre le mur de clôture venant en seconde ligne de protection s'est renversé sur 15 à 20m .

Ces protections ont été contournées par l'est, ce qui peut faire craindre, en cas de hauteur d'eau dans l'estuaire un tant soit peu supérieure à ce qui a été observé lors de Xynthia, une aggravation sensible de l'inondation dans la cuvette où la hauteur d'eau pourrait atteindre 4,40 NGF soit 40 cm de plus.

Protections envisageables

Au vu de la configuration des lieux, il est tout à fait possible, pour un coût raisonnable, de prolonger l'endiguement du site pour qu'il ne soit plus contourné par l'est. Des venues d'eau localisées resteront possibles en cas de défaillance ponctuelle du dispositif, mais le niveau de l'eau dans la cuvette restera sensiblement inférieur à celui constaté lors de Xynthia. Il sera nécessaire en outre d'améliorer le drainage du site pour que l'eau s'évacue rapidement, dès la marée basse suivant son arrivée. Les études nécessaires ont été entreprises par le Département en liaison avec la commune

Conclusion

Les zones de solidarité de Port des Barques ont été délimitées de façon cohérente avec les hauteurs d'eau constatées lors de Xynthia. Au moment de l'expertise, 40 constructions sur 42 avaient fait l'objet d'accords de vente et un achèvement amiable des acquisitions programmées était espéré. A défaut, une enquête publique devra avoir lieu en 2011.

Ces acquisitions contribuent à la mise en sécurité du site mais celle ci ne sera pleinement satisfaisante qu'une fois l'endiguement existant suffisamment prolongé vers l'est pour ne plus être contourné et une fois le drainage du site amélioré. L'espace libéré par les acquisitions pourrait utilement être utilisé pour aménager des bassins de rétention.